



DSLAM non joignable(s) :

0

(Mesure réalisée à 17h00)

Que faut-il vraiment en penser ? 14 janvier 1914, naissance du Fordisme. « Ou comment produire plus, pour gagner pl... » zut, désolé ! « Comment produire plus en moins de temps ». Voilà. Le travail à la chaîne, dont Chaplin tira l'un de ses chefs-d'oeuvre, « Les temps Modernes », permet désormais de produire la petite Ford T en 1h 30 contre 6 auparavant. Le secret ? L'ouvrier reste statique à son poste de travail, se contentant de répéter à l'infini les mêmes gestes, avec les mêmes outils, devant un tapis déroulant qui lui apporte les pièces. La productivité de l'usine est boostée, multipliée par 4 ! Quant aux profits de Henry Ford, c'est autre chose... Pour être complet, sachez toutefois que le Fordisme doit beaucoup au Taylorisme qui a posé les bases de la production industrielle rationalisée et que l'idée est venue au jeune Ford en visitant les abattoirs de la ville de Chicago...

Lundi deux temps

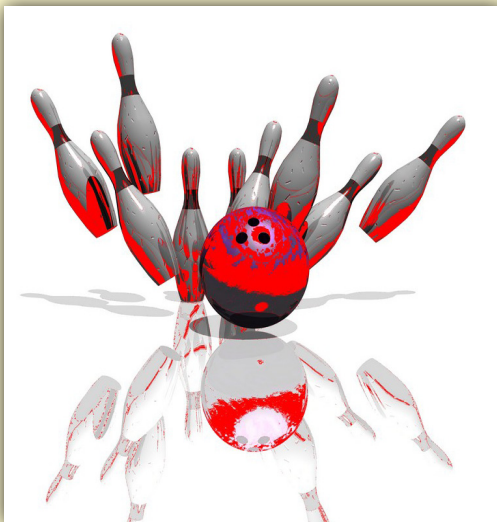
La Haye, à la pointe

La lutte contre la cybercriminalité vient de marquer un point en se dotant d'un centre spécialisé dénommé EC3. Avec un budget de 7 millions d'euros, il devra s'attaquer à un fléau générant des profits estimés à environ 750 milliards d'euros dans le monde.

Cette agence européenne, qui partage ses locaux avec Europol à la Haye (Pays Bas), dispose d'une équipe d'une quarantaine de personnes dont les priorités sont le vol de données, les escroqueries en ligne et l'élimination des réseaux pédophiles. La cybercriminalité, c'est aujourd'hui près d'un million de personnes quotidiennement victimes d'attaques où viennent en tête le détournement des cartes bancaires, l'usurpation d'identité et la propagation de virus informatiques. En parallèle, l'agence EC3 a conclu un accord de coopération avec les Etats-Unis pour coordonner leurs actions et échanger des informations. L'EC3 ne se substituera pas aux polices nationales pour élucider des crimes commis dans le cyberspace qui restent de la responsabilité des États, pas plus qu'elle ne s'occupera de l'épineuse question du téléchargement illégal.

On prévoit également de mieux lutter contre les cyber-attaques dirigées contre les établissements stratégiques par la prochaine adoption d'une directive comprenant un dispositif pénal. La commission Européenne envisage de même un cadre juridique renforçant la protection des données personnelles des citoyens de l'Union. Une évolution qui ne va pas à coup sûr dans le bon sens pour les géants du Web qui monétisent ces données en proposant aux annonceurs un meilleur ciblage des utilisateurs.

La France n'est pas en reste sur le sujet puisque Manuel Vals (le ministre de l'Intérieur) et Fleur Pellerin (la ministre déléguée en charge de l'Économie numérique) viennent de signer une convention avec l'Office Central de Lutte contre la criminalité liée aux Technologies de l'information et de la Communication (OCLCTIC).



Du « bon » dos de Free

Dans un interview accordée aux Échos, Fleur Pellerin, revient à l'occasion du premier anniversaire de Free Mobile sur les enjeux de la 4^e licence et son impact sur le marché.

- La 4^e licence, bonne idée. « Un impact positif pour le pouvoir d'achat des Français (...) qui a permis aux opérateurs de « repenser leur modèle. » Une impulsion du marché certes « brutale » qui s'est traduite par un nombre d'abonnements « en hausse. »

- Pertes d'emploi, 5000 à 10 000 dans le secteur selon l'ARCEP dernièrement. Free mobile a eu « bon dos » car le marché mobile connaît « un tassement mondial. » Ne pas stigmatiser un opérateur indique la ministre mais « recréer des emplois et investir dans une configuration à quatre opérateurs. » Les chantiers prioritaires sont « la 4G, le très Haut débit fixe » et parallèlement la recherche d'un accord « inter-opérateurs » pour pérenniser la localisation de l'emploi en France.

- Un rapprochement entre opérateurs ? Fleur Pellerin est d'avis « qu'il y a de la place pour quatre opérateurs mobiles sur le marché français », en laissant toutefois le dernier mot à l'Autorité de la Concurrence sur ce point. Le gouvernement, indique-t-elle, cherche « un équilibre à quatre acteurs » car la disparition d'un « serait un constat d'échec » préjudiciable à l'emploi. Elle privilégie davantage la notion de rapprochement par le canal de la « mutualisation des réseaux et des partenariats », à l'image de ce qui se fait de plus en plus couramment à l'étranger. **Source : Les Échos.**

 http://twitter.com/L_ADUF

 <http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>